

Sujet : [INTERNET] RE : PPPr du Chablisien: Prolongation du délai de la consultation administrative
De : > mairie.chichee (par Internet) <mairie.chichee@orange.fr>
Date : 09/07/2026 à 11:32
Pour : mimoun.boudia@yonne.gouv.fr
Copie à : "BONNET Fabrice (Chef de service) - DDT 89/SEFREN" <fabrice.bonnet@yonne.gouv.fr>

Bonjour,

Après réunion du conseil municipal du 6 juillet dernier, je vous joins un extrait du compte rendu concernant la révision du projet du plan de prévention des risques:

"Le Maire informe le conseil municipal que les services de l'État ont engagé une procédure de révision du Plan de Prévention des Risques (PPR) du Serein, consultable en mairie depuis début juin 2026, qu'une réunion d'information publique s'est tenue à Chichée le 21 mai dernier, et que les communes sont invitées à donner leur avis sur cette révision.

Après présentation des éléments, le conseil a décidé de voter contre ce projet par :

POUR O - CONTRE : 4 - ABSTENTION : 6

Les raisons ont été évoquées lors de la réunion publique en rapport avec la nature/taxation des parcelles viticoles "

Vous en souhaitant une bonne réception

Bien cordialement.

La secrétaire
Adeline CAILLO

COMMUNE DE CHICHEE
9 place de la Mairie
89800 CHICHEE

TEL : 03 86 42 18 46
mairie.chichee@orange.fr

Le : 09 juin 2026 à 12:10 (GMT +02:00)
De : "BOUDIA Mimoun - DDT 89/SEFREN/URN" <mimoun.boudia@yonne.gouv.fr>
À : "mairie-beines@wanadoo.fr" <mairie-beines@wanadoo.fr>,
"mairie.beru@wanadoo.fr" <mairie.beru@wanadoo.fr>,
"mairie@chablis.net" <mairie@chablis.net>,
"mairie-chemilly-sur-serein@wanadoo.fr" <mairie-chemilly-sur-serein@wanadoo.fr>,
"mairie.chichee@orange.fr" <mairie.chichee@orange.fr>,

"mairie-chitry-le-fort@wanadoo.fr" <mairie-chitry-le-fort@wanadoo.fr>,
"mairie-collan@wanadoo.fr" <mairie-collan@wanadoo.fr>,
"mairie-courgis@wanadoo.fr" <mairie-courgis@wanadoo.fr>,
"mairie-fleys@wanadoo.fr" <mairie-fleys@wanadoo.fr>,
"fontenay.pres.chablis-mairie@orange.fr" <fontenay.pres.chablis-mairie@orange.fr>,
"mairie.lachapellevaupelteigne@gmail.com" <mairie.lachapellevaupelteigne@gmail.com>,
"mairie.lignorelles@orange.fr" <mairie.lignorelles@orange.fr>,
"mairie@lignylechatel.fr" <mairie@lignylechatel.fr>,
"mairie.maligny@orange.fr" <mairie.maligny@orange.fr>,
"poillyserein-mairie@orange.fr" <poillyserein-mairie@orange.fr>,
"mairieprehy@wanadoo.fr" <mairieprehy@wanadoo.fr>,
"mairie-st-cyr-89@outlook.fr" <mairie-st-cyr-89@outlook.fr>,
"mairie-villy@wanadoo.fr" <mairie-villy@wanadoo.fr>,
"mairie.viviers.yonne@wanadoo.fr" <mairie.viviers.yonne@wanadoo.fr>
Cc : "BONNET Fabrice (Chef de service) - DDT 89/SEFREN" <fabrice.bonnet@yonne.gouv.fr>
Objet : PPPr du Chablisien: Prolongation du délai de la consultation administrative

Bonjour,

Le dossier du PPPr du Chablisien a été transmis à l'ensemble des communes, par lettre recommandée avec accusé de réception, courant mai 2026, pour la phase de la consultation administrative .

Conformément à l'article R.562-7 du code de l'Environnement, il appartient au conseil municipal de donner un avis sur ce dossier, dans un délai de deux mois.

Une coquille s'est glissée dans le courrier accompagnant ce dossier. En effet, ce courrier mentionnait conseil communautaire au lieu de conseil municipal.

Vous trouvez ci joint un nouveau courrier corrigeant cette coquille et prolongeant le délai pour rendre un avis sur le dossier transmis jusqu'au **5 août 2026**.

En l'absence de réponse de votre part à cette date, votre avis sera considéré comme tacitement favorable.

Bien cordialement,

--

Mimoun BOUDIA
Chef d'unité
SEFREN/URN
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX
www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-**

**Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne**

FRANCHE-COMTÉ